

DASHBOARD AU 30.11.2021

Classe d'actifs	Indice de référence	Nb de positions de l'indice de référence	Actif du compartiment (EUR mn.)
Produits de taux	JPM ESG EMU Govt Bond IG 3-5Y (EUR) RI	57	212
Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	
1 2 3 4 5 6 7	-	-	

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).

(2) Basée sur 360 jours

Ce fonds ayant moins d'un an d'historique, les performances ne peuvent être diffusées en accord avec la réglementation MIF.



POSITIONS DE L'INDICE DE RÉFÉRENCE : (en %)

Principales positions		par Pays (indice de référence)	
FRANCE (REPUBLIC OF) 3.50 PCT 25-APR-2026	4,18	France	28,02
FRANCE (REPUBLIC OF) 0.00 PCT 25-MAR-2025	3,85	Italie	21,12
FRANCE (REPUBLIC OF) 0.50 PCT 25-MAY-2026	3,70	Allemagne	17,56
FRANCE (REPUBLIC OF) 0.50 PCT 25-MAY-2025	3,56	Espagne	14,15
FRANCE (REPUBLIC OF) 0.00 PCT 25-FEB-2026	3,27	Belgique	4,83
FRANCE (REPUBLIC OF) 0.25 PCT 25-NOV-2026	3,23	Autriche	4,11
FRANCE (REPUBLIC OF) 1.00 PCT 25-NOV-2025	3,18	Pays-Bas	3,55
FRANCE (REPUBLIC OF) 6.00 PCT 25-OCT-2025	3,06	Portugal	2,34
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) 0.50 PCT	2,40	République d'Irlande	2,34
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) 0.00 PCT	2,26	Finlande	1,97
Nb de positions dans l'indice de référence	57	Total	100,00

par Rating (indice de référence) (%)

AAA	21,12
AA+	6,08
AA	28,02
AA-	4,83
A+	2,34
A-	14,15
BBB	2,34
BBB-	21,12
Total	100,00

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 30.11.2021

Sources : Fitch, Moody's, S&P. Les notations < BBB- correspondent à la catégorie de titres à haut rendement ou titres spéculatifs

Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.



Score ESG de l'indice de réf.
56,24

INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

CONTRIBUTION ESG

	Contrib. environnementale (E)	Contrib. sociale (S)	Contrib. gouvernance (G)
Indice de Référence	2,74	2,72	0,77

COUVERTURE DE L'INDICE

	Couverture
Couverture ESG	100,00 %

Score ESG global

La méthodologie interne de BNPP AM détermine le score ESG des émetteurs en évaluant leur performance par rapport aux entreprises du même groupe de pairs sur la base d'un nombre limité de critères ESG relatifs à l'environnement (ex: changement climatique), aux problématiques sociales (ex: gestion des ressources humaines), et à la gouvernance d'entreprise (ex: indépendance et compétence des dirigeants). L'univers d'investissement est scindé par géographie et par secteur, ce qui permet de composer des groupes d'entreprises comparables, dit « groupe de pairs ». BNPP AM utilise de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour calculer les scores ESG des entreprises. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur sur un des critères d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses concurrents, il se voit attribuer une contribution positive sur ce critère. Un score de 1 à 99 est assigné à chaque émetteur, qui correspond à une base neutre de 50 à laquelle s'ajoute la somme des contributions sur chacun des trois critères d'évaluation. (par ex : 50 +2 (E) -1 (S) +3 (G) = 54 ESG global score).

Contribution ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour l'indice de référence dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises entrant dans la composition de l'indice de Référence.

- La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles.
- La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité.
- La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

Couverture du portefeuille

Au sein d'un indice répliqué par un fonds, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone définis selon la méthodologie interne de BNPP AM qui peut être inférieur au taux de couverture complet offert par le fournisseur d'indice.

Pour plus d'info sur les indicateurs ESG ou sur les méthodologies de calcul des taux de couvertures veuillez-vous référer à notre page web dédiée: <https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/> & <https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/>



RISQUE

Niveau de risque et de rendement

La note de risque et de rendement pour ce fonds est:



Risque faible=Rendement potentiellement plus faible

Risque élevé=Rendement potentiellement plus élevé

1 : risque le moins élevé; 7 : risque le plus élevé. SRRI : indicateur synthétique de risque et de rendement. Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

Analyse du risque (depuis le lancement)

Fonds

Sensibilité (30.11.2021)	3,85
YTM (rendement actuariel) (30.11.2021)	-0,42
Coupon moyen	1,68
Duration	3,84

Les investissements réalisés dans des compartiments sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial. Le fonds décrit ci-dessus comprend un risque de perte en capital.

Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?

La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des Instruments de taux d'intérêt. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'une augmentation des taux d'intérêt a pour conséquence une diminution de la valeur des investissements en obligations et instruments de créance et plus habituellement des instruments à revenu fixe.

D'autres risques importants pour le fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont exposés ci-dessous :

- **Risque de crédit**: risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.
- **Risque opérationnel**: Certains marchés offrent moins de sécurité que la plupart des marchés réglementés internationaux ; les prestations relatives à la conservation et à la liquidation effectuées pour compte du compartiment investi sur ces marchés, pourraient s'avérer plus risquées.

Pour une description et une définition complètes des risques, veuillez consulter le prospectus et le DICI les plus récents des fonds.

DÉTAILS

Commissions

Frais d'entrée max.	3,00%
Frais courants estimés (21.02.21)	0,15%
Commission de gestion max.	0,03%

Données de l'indice au 30.11.2021

Nom	JPM ESG EMU Govt Bond IG 3-5Y (EUR) RI
-----	--

Codes

Code ISIN	LU2244387457
-----------	--------------

Chiffres clés

VL	9,97
Actif du compartiment (Euro mn.)	211,99

Caractéristiques

Forme juridique	Compartiment de SICAV BNP PARIBAS EASY de droit Luxembourgeois
Durée d'investissement recommandée	3 ans
Indice de référence	JPM ESG EMU Govt Bond IG 3-5Y (EUR) RI
Domiciliation	Luxembourg
Gérant(s)	Alain LE STIR
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg
Dépositaire	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES-LUXEMBOURG BRANCH
Devise de base	EUR
Exécution/Type de cours	VL + 1
Catégorie AMF	2 - Approche engageante
Article SFDR	Article 8 - Promotion de caractéristiques environnementales ou sociales



GLOSSAIRE

Sensibilité

Échelle de mesure de la sensibilité aux taux des obligations. Plus la durée résiduelle augmente, plus les cours obligataires réagissent à une modification des taux et plus la durée est élevée. La règle dit que si le taux remonte ou baisse de 1%, la valeur de l'obligation fluctue de 1% x la durée.

Tracking Error

La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

YTM (Rendement actuariel)

Calcul de rendement tenant compte de la relation entre la valeur d'un titre à l'échéance, le temps restant avant l'échéance, son prix actuel et son coupon.

Coupon moyen

Montant moyen des coupons versés sur la période.

Duration

La durée d'une obligation est une mesure de temps (en années) qui exprime l'échéance moyenne pondérée de tous les flux de trésorerie obligataires actualisés.

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>

DISCLAIMER

Ce document présente les caractéristiques des supports financiers éligibles aux dispositifs d'épargne salariale et d'assurance collective du Groupe BNP Paribas. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées considérés comme fondés ou exacts le jour de leur établissement. Il est produit à titre d'information et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de prescription. Nous vous rappelons que les notices de ces supports doivent être remises à vos salariés afin que ceux-ci puissent prendre connaissance de leurs caractéristiques avant toute décision d'investissement. Celles-ci sont mises à leur disposition dans leurs espaces privés accessibles à partir de notre site Internet www.epargneretraite-entreprises.bnpparibas.com. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Le FCPE présente un risque de perte en capital.

BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises - www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com

BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises est un Métier de BNP Paribas SA au capital de 2 499 597 122 € - Siège social : 16, bd des Italiens - 75009 Paris Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris - Identifiant CE : FR 76662042449 - Immatriculée à l'Orias sous le n° 07 022 735 - www.bnpparibas.com
11-12-002 Studio E&RE - Décembre 2019

